

VERALINE Teinte Bois

TEINTURE A BOIS

Mate, Liquide

DEFINITION

Produit de coloration pour la décoration des meubles et boiseries.
Produit prêt à l'emploi.

DESTINATION

Tous les bois et matériaux dérivés des bois intérieurs (meubles, objet d'art, menuiseries...).

PROPRIETES

Intérieur.
Formule liquide.
Formule transparente, teintée (teinte variable en fonction des diverses essences de bois).
Aspect mat (aspect variable en fonction des diverses essences de bois).
Haut pouvoir couvrant.
Sans odeur.
Séchage rapide.

CARACTERISTIQUES

Classification : -
Aspect : Mat.
Teinte : Teintes bois (couleurs miscibles entre elles).
Etat physique : Liquide.
Liants : -
Colorants : Divers.
Extrait sec : -
Point éclair : 23°C < PE < 55°C.
Densité : 0,955 +/- 0,01.
pH : -
Viscosité : -
Solvant : Eau.
Valeur COV : - g/l. Valeur limite en UE pour ce produit : - g/l (2010).
Conservation : 2 ans en emballage fermé d'origine à l'abri des fortes chaleurs et du gel.
Stockage : Bien refermer l'emballage après usage.
Conditionnement : En bidon de 0,5Litre.

AVANT MISE EN ŒUVRE

Avant l'application de la teinture, les bois intérieurs devront être traités avec nos produits de traitement insecticide, fongicide en fonction de leur destination dans l'ouvrage.

- **en préventif** : 2 couches de produit de traitement XYLOPHENE à raison de 200g/m² sur toutes les faces et assemblages.

- **en curatif** : 3 couches de produit de traitement XYLOPHENE à raison de 200g/m² sur toutes les faces et assemblages.

Application sur bois secs, décirés, dépourvus de finition, de poussières et de corps gras et préparés selon les normes et DTU en vigueur.

La reconnaissance des fonds restant de la responsabilité de l'applicateur.

Sur bois neufs : ponçage, brossage, dépoussiérage.

Sur bois anciens : (revêtement dégradé, insectes) ponçage, décapage, décirage, grattage, brossage, dépoussiérage (retirer toutes particules non adhérentes).

Sur bois anciens vernis : (revêtement dégradé ou non dégradé) ponçage, décapage, décirage, grattage, brossage, dépoussiérage (le support doit être exempt de toute finition).

L'humidité des bois avant application ne doit pas être supérieure à 18%.

Une température de 10°C et une humidité relative de 50% est nécessaire pour un séchage optimal.

APPLICATION

Outils : Pinceau, chiffon, éponge.

Pulvérisation : Ne pas pulvériser.

Nettoyage des outils et du matériel (produit frais) : Eau.

Bien remuer le produit avant emploi et durant application.

Verser le produit dans un récipient.

Étaler la Teinture Bois au pinceau ou à l'éponge. Egaliser dans le sens du bois.

Après séchage, égrener à l'abrasif 220/240.

Dépoussiérer.

Appliquer une 2^{ème} couche si nécessaire.

VERALINE Teinte Bois

APPLICATION SUITE

Système VERALINE :

1 à 2 couches de VERALINE Teinture Bois.

1 à 2 couches de VERALINE Vernis ou VERALINE Baume des Antiquaires.

CONSOMATION

Variable selon : Le mode d'application - La porosité du bois - Son état de surface - Sa structure - Le sens de la coupe.
5 m² pour 0,5 litre environ.

SECHAGE

Variable selon : Les conditions de température - Le support - La quantité de produit appliquée - L'hygrométrie ambiante -
La ventilation - Le mode d'application.

Mesures effectuées à 20°C avec une humidité relative de 50%.

Température du support : entre 13°C minimum et 20°C.

Séchage complet : 1 heure environ.

CONSEILS DYRUP

Recommandation : s'assurer que le support peut recevoir un produit en phase aqueuse.

Il est recommandé d'effectuer un essai au préalable.

Eviter l'empilage des menuiseries avant leur séchage complet.

Le choix des produits exige une analyse préalable du support, des conditions de mise en œuvre et de l'état de surface.

Il est fortement conseillé d'effectuer ses travaux avec le même lot de produit.

Après ouverture du pot, il est fortement conseillé d'utiliser la totalité du produit.

Bien refermer l'emballage après utilisation.

Les compatibilités entre les produits de traitement appliqués antérieurement et la Teinture Bois doivent être assurées.

La teinte finale dépend de la teinte des bois.

Ne pas appliquer sur des bois traités au préalable avec un hydrofuge.

Ne convient pas pour l'extérieur.

Ne pas appliquer sur des bois cirés, vernis, vitrifié, lasurés, huilés ou sur de la teinture cirante.

Ne pas appliquer sur le VERALINE Bouches Pores Avant Vernis.

Ne pas appliquer sur bois décoloré à l'acide oxalique ou d'autres acides.

Toutes les finitions sont possibles après séchage de la teinture.

Pour teinter un meuble nous vous recommandons de commencer par le bas du meuble.

Pour tous renseignements techniques, contacter notre Service Conseils (01.56.84.03.95.).

PRECAUTIONS D'EMPLOI ET DE SECURITE

Il est important de respecter les règles élémentaires d'hygiène et de sécurité : Utiliser seulement dans les zones bien ventilées.

Aérer largement les locaux pendant et après l'application du produit.

Se protéger la peau, les mains.

Conserver hors de portée des enfants.

En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour les animaux.

Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes les précautions d'usage.

Consulter la fiche de données de sécurité du produit sur : www.quickfds.com et les mentions figurant sur l'étiquette de l'emballage.

Cette notice a pour objet l'information de notre clientèle sur les propriétés et caractéristiques de ce produit. Les renseignements qu'elle comporte sont fondés sur nos essais réalisés dans les conditions d'utilisation conformes aux normes conventionnelles en vigueur. Nos recommandations d'emploi n'ont qu'une valeur indicative et ne sauraient, en aucune façon, suppléer à une préconisation spécifique, adaptée à la nature et à l'état des fonds du chantier à réaliser, ni engager la responsabilité de la Société DYRUP. Notre clientèle voudra bien s'assurer, avant toute mise en œuvre, que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente qui prendrait en compte des données techniques nouvelles.

Edition JANVIER 2012 : Annule et remplace toute notice antérieure relative au même produit.

D Y R U P

2-6 Rue Henri Sainte Claire Deville Les Colonnades - 92500 Rueil-Malmaison

Tél : 01 56 84 03 00 - Télécopie : 01 56 84 03 83 - www.dyrup.fr



PPG Industries